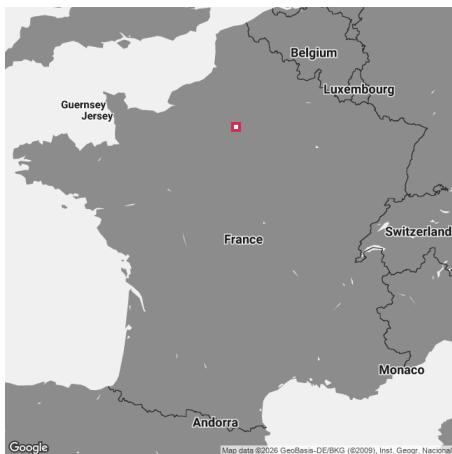




Mission d'OPC-IC - ZAC des Papeteries, Nanterre

SPLNA



Type de mission: Coordination interchantier

Maître d'ouvrage: SPLNA

Coût du projet :

directeur de mission : Jean-Christophe VIGNE

Année: 2020 - 2023

Equipe: Perspectives Urbaines et Sociales

Programme:

Acteurs: SPLNA, Ville de Nanterre, Promoteurs

Consultants mobilisés: Jean-Christophe Vigné

Montant de la mission: 53 745 €

Composantes de la mission:

- ■ Conseil stratégique
- ■ Etudes urbaines
- ■ Animation partenariale
- ■ Planification
- ■ Outils de gestion
- ■ Coordination inter chantiers
- ■ Ingénierie financière
- ■ Gestion urbaine de proximité
- ■ Insertion par l'activité économique
- ■ Cohésion sociale
- ■ Concertation
- ■ Capitalisation

Montant du projet : 53 745 €

Enjeux de la mission

La création de la ZAC des Papeteries de Nanterre début 2017, dont l'aménagement es confié à la SPL de Nanterre dans le cadre d'une Concession Publique d'Aménagement s'inscrit dans une dynamique d'évolution urbaine et sociale audacieuse engagée depuis plus de 10 ans par la commune de Nanterre (PRU et NRU du Petit Nanterre, NRU Chemin de l'Ile, NRU de Parc Sud, PRU Nanterre Université, Ecoquartier Hoche, pro-Komarov, ZAC les Guilleraines). Le foncier du site de l'ancienne usine des Papeteries désormais propriété d'un groupement de promoteurs et d'investisseurs constitué en une Société civile immobilière de construction (SCCV), comportera à terme des programmes privés (campus tertiaire dit «Arboretum», parc d'activité tertiaire et de bureaux, une nouvelle mosquée, des locaux commerciaux et d'activités en rez-de-chaussée) et des espaces publics sous maîtrise d'ouvrage de la SPLNA, créés afin de répondre aux besoins identifiés de désenclaver le quartier.

Contenu de la mission

- ▶ Initialisation et construction d'un planning détaillé permettant l'identification des interfaces entre chantiers et des différents chemins critiques ;
- ▶ Initialisation et construction d'un carnet de phasage préfigurant l'organisation des différents chantiers (accès, circulation, stockage...) au regard des contraintes de co-activité et des exigences environnementales du site ;
- ▶ Concertation avec les maîtres d'ouvrage en phase étude et travaux;
- ▶ Centralisation des éléments nécessaires au pilotage, la planification et la coordination du projet ;
- ▶ Rédaction des comptes-rendus sur le déroulement de la mission.

